

**RENCONTRE INTERMINISTERIELLE AVEC LE  
PREMIER MINISTRE**

**\*\_\*\_\*\_\***

**GICAM le 27 juillet 2020**

**Excellence, Monsieur le Premier Ministre,  
Messieurs les Ministres d'Etat,  
Mesdames et Messieurs Les Ministres**

Monsieur le Premier Ministre, il y a moins d'une semaine, vous avez bien voulu m'accorder à ma demande une audience au cours de laquelle je vous ai exposé la gravité de la situation économique des entreprises. Je vous ai à cette occasion remis le rapport de la seconde enquête du GICAM sur l'impact de la COVID 19.

Vous avez alors pris la pleine mesure des difficultés des entreprises et vous m'avez rassuré que l'on se reverrait rapidement. C'est aujourd'hui chose faite. Vous avez tenu votre engagement Pour moi, cela est déjà en soi une grande preuve de votre volonté d'un dialogue Public-Privé respectueux car équitable et partagé.

Au nom de la communauté des affaires, je vous témoigne ma gratitude pour ce premier signe de reconnaissance du rôle essentiel que joue le secteur privé dans la résilience de notre économie, afin qu'à cette crise sanitaire et économique ne succède une crise sociale, car là est l'enjeu !

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,  
Messieurs les Ministres d'Etat,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,**

J'irai droit au but pour vous dire que les entreprises comme les hommes sont mortelles et que cette crise affecte - et de façon inédite - autant la population que les entreprises, certes avec des remèdes différents. Mais pour prendre une image suffisamment parlante, l'oxygène dont manquent les malades de la COVID 19 est un symptôme identique à celui des entreprises dont l'air financier se raréfie avec un marché qui se contracte sous la conjonction de plusieurs crises.

Nos entreprises de l'économie formelle, et largement regroupées au sein du GICAM, vivent en effet des moments particulièrement difficiles. A l'évidence du fait de l'impact de cette crise sanitaire mondiale mais aussi parce que nos entreprises vivent depuis plusieurs années déjà les effets d'autres crises sécuritaires et des devises. A cela s'ajoutent une baisse de pouvoir d'achat et l'informalisation croissante de notre économie au sein d'une sous-région en détresse car dépendante d'une économie pétrolière et gazière totalement en panne et volatile.

Mais, si j'ai promptement saisi cette opportunité unique de venir m'adresser à vous dans ce cadre au nom de la communauté des affaires, c'est bien parce que je suis convaincu que nous ne pouvons pas nous résoudre à accepter, qu'avec les évolutions actuelles, tout soit perdu ! En effet, tout ne sera pas perdu si nous agissons d'une part la main dans la main, et d'autre part, rapidement. **Agir là est la clé et surtout agir ensemble et autrement**, car toutes ces menaces sont autant d'opportunités d'améliorer et donc finalement de réinventer notre économie pour accroître sa résilience et son dynamisme et affirmer son rôle majeur de locomotive de l'Afrique Centrale !

**Excellence, Monsieur Le Premier Ministre,**

Les résultats de l'enquête de l'impact de la COVID sur l'économie réalisée par le Gouvernement en collaboration avec l'INSAE, rejoignait déjà les chiffres du GICAM issus de notre première enquête courant Mars.

Cette seconde enquête menée en avril-juin met en évidence les évolutions économiques négatives de cette crise qui sont :

- L'ampleur de son impact sur l'ensemble des secteurs dont certains totalement sinistrés (hôtellerie, tourisme, transport)
- Les conséquences sur les chiffres d'affaires
- Les conséquences sur l'emploi
- Les conséquences sur les contributions fiscales

Notre enquête avait également pour objectif :

- D'analyser l'efficacité des premières mesures de soutien énoncées par vous Mr Le Premier Ministre le 30 Avril dernier,
- De recueillir les attentes des chefs d'entreprises face à cette crise.

Il ressort de notre enquête les principaux indicateurs suivants :

- 97% des entreprises sont négativement impactés par la pandémie,
- A fin avril, c'est 310 Milliards de baisse de chiffres d'affaires par rapport à 2019 soit un recul de 31%. La projection faite sur l'ensemble de l'année, c'est près de 3 150 milliards de FCFA de baisse soit 26%,
- A fin avril, c'est environ 51 milliards de FCA de contributions fiscales en moins. Et sur l'ensemble de l'année, ce serait une perte en recettes fiscales de l'ordre de 520 milliards,
- Sur le front de l'emploi, c'est déjà 54 000 salariés à plein temps qui ont été mis en chômage technique, soit environ 14% des effectifs,
- Toujours sur le front de l'emploi, c'est près de 14 000 salariés licenciés, soit 3,5% des effectifs.

Certainement Monsieur Le Premier Ministre, vous me direz que c'est la même situation qu'on retrouve dans le monde entier. C'est vrai, d'ailleurs les prévisions de croissance sur l'année 2020 le prouvent. L'économie mondiale connaît en effet une récession avec un taux de croissance attendu de - 4,9% contre + 2,9% soit une chute de 8 points de croissance. C'est - il faut se le dire pour comprendre son ampleur - la crise économique la plus grave depuis la seconde guerre mondiale !

Le Cameroun qui interagit avec ce monde, a revu à la baisse ses prévisions de croissance, le taux en fin d'année devant osciller entre moins 1,1% et moins 4%, contre +3,9% initialement prévu. Ce sera la première récession subie par l'économie camerounaise depuis la période difficile 1987 - 1993 avec un pic à -7,93% en 1993 ; soit depuis 27 ans !

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

Au moment où intervient cette crise, les entreprises se sont appauvries avec une trésorerie obérée du fait des crises successives, une dette intérieure qui a atteint un plafond de près de 2.000 milliards, des investissements productifs pénalisés par une chute du pouvoir d'achat et une « informalisation » croissante de l'économie.

Ces faiblesses, les entreprises les subissent avec un système fiscal inadapté, car basé sur le chiffre d'affaire, un système unique au monde, terriblement injuste.

Le côté pernicieux de ce système a été accentué avec le doublement du taux d'imposition de l'acompte en 2014, quand il est passé de de 1,1 à 2,2% du chiffres d'affaires.

Ainsi entre 2013 et 2017 :

- Pendant que les recettes fiscales augmentaient de 45,5% (du fait de cet effet mécanique du doublement de l'acompte), le PIB lui n'a progressé que de 18%,
- Dans le même temps, le chiffre d'affaires cumulé des Grandes Entreprises baissait de 15%,
- Alors que 8% des entreprises contribuaient à hauteur de 80% des recettes fiscales il y a encore quelques années, aujourd'hui seulement 0,4% des entreprises contribuent à hauteur de 80% de ces recettes fiscales (cf rapport DGI 2018)

Les propositions de réformes fiscales du GICAM adressées au Gouvernement depuis 2018, ont démontré la nécessité de changer notre politique fiscale, de changer de paradigme afin non seulement de permettre l'élargissement de l'assiette qui est très étroite, mais également d'augmenter nos recettes fiscales avec une imposition désormais fondée sur la création de richesses et non sur le chiffre d'affaires et un élargissement de l'assiette fiscale.

Si nous voulons juger de la pertinence d'une politique fiscale, il faut évaluer son efficacité à l'aune des indicateurs suivants :

- La création des emplois
- Le montant d'investissements directs étrangers
- Le montant d'investissements privés
- L'élargissement de l'assiette
- La création de richesses

Sous le prisme de ces objectifs, on peut très sincèrement constater que les résultats sont désastreux.

Le système actuel favorise l'informel, car toutes les entreprises dont la rentabilité avant impôt est inférieure à 2,2% de leur CA se voient déjà payer un minimum d'au moins 100% d'impôt par rapport au bénéfice avant impôt, et c'est la raison pour laquelle elles restent ou, pire, basculent dans l'informel.

Avec notre système fiscal, nous avons des entreprises qui se trouvent à payer un impôt sur les sociétés supérieur au bénéfice, et même des entreprises qui réalisent des pertes avant impôt, mais se trouvent contraintes de payer l'impôt.



A titre d'illustration, je prendrai les cas de deux entreprises de mon Groupe :

- Pour la première : CA 30 Milliards, Perte de 38 Millions, mais Impôt payé de 333 Millions, soit un taux de 864%,
- Pour la deuxième : CA 16 Milliards, RAI de 276 Millions, IS payé de 367 Millions soit 134%. Comme vous constatez l'impôt payé est supérieur au bénéfice.

Ces exemples à eux seuls montrent à suffisance la nature confiscatoire de notre fiscalité.

De plus, notre système fiscal ne protège pas le droit du contribuable et ne facilite pas l'accès au contentieux, du fait notamment de l'obligation de consigner 50% des sommes contestées. Il favorise de facto des transactions officielles ou officieuses, source de corruption de toutes sortes.

Ces dernières années, nos Loi des Finances se sont considérablement durcies. Car au lieu d'être des outils d'accompagnement et de facilitation, elles sont devenues des annexes du code pénal. Ainsi 67% des articles de la LF 2020 étaient à caractère répressif et nos entreprises sont redressées sur le rôle qui leur est dévolu sans pour autant être rémunérées, celui de collecteurs d'impôts au détriment de leurs activités.

En écho à ces données chiffrées, ce sont des ressentiments et même des frustrations pour ne pas parler de légitimes colères, que les chefs d'entreprises ont exprimé jeudi dernier à Douala lors de la présentation du Rapport du GICAM sur les effets de la pandémie.

Notre enquête montre en effet que près de 70% des chefs d'entreprises jugent les premières mesures de soutien du Gouvernement insuffisantes, confirmant l'analyse que nous en avons faite.

Le stade du cri de cœur largement dépassé, et très amers, les entrepreneurs et les chefs d'entreprises se disent incompris, abandonnés, navigant entre la baisse de l'activité pour certains, l'arrêt complet de l'activité pour d'autres, blocages des comptes bancaires de suite à des redressements fiscaux fantaisistes et, dans le même temps, contraints de subir de nombreux contrôles administratifs intempestifs et inappropriés, notamment fiscaux, douaniers, du MINCOMMERCE etc...

En fait, il leur est demandé de donner ce qu'ils n'ont pas, alors qu'ils croulent sous le dilemme qui est parfois le leur, d'avoir à choisir entre mettre la clef sous le paillasson et maintenir en activité un minimum de personnel tout en veillant à la loupe sur leur santé et le strict respect des règles sanitaires. Face à des situations de plus en plus intenable et écartelés comme ils le sont, leur moral s'est érodé au fil des dernières années, il est aujourd'hui abîmé.

Dans ce contexte, le retour immédiat de la confiance s'impose à nous comme la priorité des priorités ! La confiance, c'est le carburant de l'économie, de l'investisseur et du chef d'entreprise.

## **Excellence Monsieur Le Premier Ministre**

Il y a donc urgence à rétablir cette confiance !

Notre pays, comme tous les autres, se trouve dans une situation économique difficile. Aussi, à l'instar des autres pays y compris ceux à niveau de développement comparable au nôtre, et afin d'éviter que la situation ne continue de se détériorer, nous en appelons à la prise des mesures fortes et courageuses, à travers un **Plan de Relance Economique**.

Sans vouloir préempter les meilleures propositions qu'une concertation entre le GICAM et le Gouvernement pourraient apporter, les chefs d'entreprises sont dans l'attente de mesures qui pourraient s'articuler comme suit :

- La formalisation des filières prioritaires et des champions nationaux, et la consécration de la notion du local content et de souveraineté nationale, pour les inscrire dans un processus de protection et de stabilité de la part de l'Etat,

- La pandémie se poursuivant, nous proposons d'étendre la validité des mesures de soutien fixée au 30 Juin sur l'ensemble de l'année 2020,
- La suspension jusqu'en fin d'année 2020 des contrôles fiscaux, douaniers, CNPS ainsi que de tous les autres contrôles diligentés par les autres administrations. Les contrôles fiscaux ne représentant que 3% des recettes fiscales, il serait judicieux, dans les moments que nous vivons, d'y surseoir comme mesure d'apaisement.
- La poursuite du remboursement systématique des crédits de TVA,
- Des mesures de soutien à la trésorerie des entreprises notamment par :
  - L'aménagement des règles de provisions de la COBAC afin de permettre aux banques d'accorder les reports d'échéances de paiement (Exemple de l'UME OA),
  - La mise en place de fonds de soutiens aux GE et PME avec des emprunts garantis par l'Etat, ce qui permettrait en sus de bénéficier des taux bonifiés,
  - L'octroi de subventions à certaines filières et secteurs très touchés par la pandémie.

Des propositions de règlement de la dette intérieure ont été également formulées par les chefs d'entreprises. C'est le cas notamment de la titrisation sachant qu'avec une dette de l'Etat de près de 2 000 milliards de Fcfa et une dette des entreprises publiques du même ordre, c'est près de 4 000 milliards Fcfa, soit les 4/5è du budget du Cameroun qui est dû aux entreprises.

**Excellence Monsieur Le Premier Ministre,**

En somme ces mesures préfigurent des mesures de soutien aux entreprises et pour le rebond de l'économie. Nous souhaitons vivement que la volonté réformatrice sous-jacente impacte de manière décisive l'élaboration de la prochaine Loi de Finances pour l'année 2021. Celle-ci doit définitivement être le reflet du Plan de relance Economique que le Secteur privé appelle de ses vœux.

Cette LDF devra à minima amorcer le changement de notre système fiscal contenu dans nos propositions de réforme fiscale, si nous ne voulons pas voir notre pays poursuivre son décrochage industriel et laisser la place aux seules entreprises qui pour éviter ce système fiscal, celles qui se réfugient et se réfugieront dans la loi d'Avril 2013 sur les incitations à l'investissement, dont nous avons réclamé à plusieurs reprises la suspension, l'évaluation et la révision.

Nous pensons humblement que les hypothèques qui pèsent sur le retour tant attendu et espéré de la confiance sont grandes et susceptibles d'ouvrir la voie à deux types de risques : la fermeture de plusieurs autres structures avec un chômage de masse à la clef, et le basculement pour d'autres dans l'informel.

Le Gouvernement de la République a fait de la sauvegarde des emplois, et même de la création des emplois, un objectif légitime que partagent les entrepreneurs.

Sauver l'emploi, c'est sauver l'entreprise,

Sauver l'entreprise c'est lui donner l'oxygène qui lui fait cruellement défaut.

Redonner l'oxygène c'est desserrer l'étau fiscal, repenser notre fiscalité, et permettre aux entreprises de reconstituer leur trésorerie en facilitant le recours au financement bancaire et en réduisant le niveau de la dette intérieure.

**Excellence Monsieur le Premier Ministre,**

Un dernier mot pour conclure mon propos :

Les inquiétudes des chefs d'entreprises sont vives. Leurs frustrations grandissent, elles sont de moins en moins contenues, l'impatience et le désespoir gagnent du terrain. Nous devons les conjurer.

Ce que la crise sanitaire a révélé au-delà de la faible capacité de notre système de santé, c'est la persistance d'une économie aux faibles capacités industrielles, à faibles marges et fortement dépendante de l'extérieur.

Le temps est venu de rompre avec la tentation bien établie dans notre pays de différer l'engagement de réformes économiques structurelles d'envergure, qui nous auraient mieux préparé à faire face aux déséquilibres et ruptures nés de la pandémie de la Covid-19.

Le temps est venu de mettre l'entreprise au centre des politiques économiques et sociales. Ne l'oublions jamais, l'entreprise est le principal créateur des richesses et des emplois, et le principal contributeur aux recettes budgétaires de l'Etat.

Le temps est venu de l'élaboration de réponses fortes, claires et durables à l'urgence d'opérer un double changement de paradigmes : celui du modèle économique et celui du modèle de dialogue Etat - Secteur privé.

Aujourd'hui, notre pays a besoin d'un Plan de Relance Economique d'une urgence immédiate à la hauteur de l'un enjeu et d'une ampleur inédite.

Nous sommes conscients qu'un tel plan d'appui au secteur privé, pourrait nécessiter le soutien à l'Etat de partenaires au développement

Le Patronat est prêt à agir aux côtés du Gouvernement dans cette entreprise.

Je clôturerai mon propos en disant ceci : **Si sur le plan sanitaire le pic est à venir, sur le plan économique le pire est à craindre.**

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.